



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 octobre 2022

FACE AU DÉFI DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, LA POSTE ACCOMPAGNE LES TPE-PME DANS LA RÉDUCTION DE LEUR CONSOMMATION AVEC LE DISPOSITIF « BAISSÉ LES WATTS »

Lauréate de l'appel à projets lancé en novembre 2021 par le Ministère de la Transition Ecologique et l'Ademe, La Poste pilote le programme « Baisse les Watts » pour aider les TPE/PME à réaliser des économies d'énergie. Avec sa filiale Economie d'Energie, et ses partenaires Energies Demain, CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) France et CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat) France, La Poste s'appuie sur son savoir-faire en matière de sobriété énergétique et ambitionne de guider le plus grand nombre de professionnels à horizon 2025 parmi les 700 000 TPE/PME les plus énergivores.

Un dispositif gratuit en faveur des TPE/PME

Face aux enjeux croissants de sobriété et de maîtrise des consommations, et notamment d'électricité, ce programme s'adresse aux 700 000 TPE/PME les plus énergivores, de tous les secteurs d'activité, à travers un dispositif fondé sur l'approche digitale et l'accompagnement humain.

Le programme « **Baisse les Watts** », financé par le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE), **a vocation à accompagner gratuitement le plus grand nombre d'entreprises de type TPE/PME**, grâce à une approche adaptée à leurs métiers dans la maîtrise et la réduction de leur consommation d'énergie (électricité, gaz, fioul,...) en favorisant le développement de leurs compétences et leur autonomie.

Ce programme sera lancé en novembre 2022. Les pré-inscriptions sont dès à présent ouvertes pour les professionnels sur le site internet baisseleswatts.fr.

Les objectifs de ce programme sont notamment :

- **de conduire 245 000 TPE/PME à ouvrir un « Carnet de Bord Energie »**, outil digital permettant d'identifier leur consommation d'énergie et de recevoir des premiers conseils puis d'entamer un parcours d'accompagnement. Ce carnet permet au bénéficiaire de comprendre sa consommation d'énergie, de se situer par rapport aux moyennes des professions similaires et de piloter sa consommation
- **d'accompagner 61 000 TPE/PME** dans un parcours de sensibilisation-formation adapté aux spécificités de leur métier.

« Le programme « Baisse les Watts » illustre notre ambition d'accompagner la politique publique, en nous appuyant sur notre maillage territorial et la connaissance de nos clients. Avec « Baisse les Watts » nous voulons donner aux artisans et aux chefs d'entreprise les moyens de maîtriser leurs consommations et d'engager résolument leur transition énergétique. Fort de ses partenariats et de sa richesse, « Baisse les Watts » peut devenir le programme de référence pour la transition énergétique des TPE/PME ».

Philippe Dorge, directeur général adjoint du groupe La Poste, en charge de la Branche Services-Courrier-Colis.

Un programme pour accompagner l'effort de sobriété énergétique

Aujourd'hui 80% des TPE-PME ne connaissent pas précisément leur contrat d'abonnement énergétique¹ et 24% déclarent même ne pas savoir comment faire des économies d'énergie². L'énergie reste néanmoins un sujet de préoccupation majeur pour les TPE-PME, 84% des PME considérant qu'il est important de réduire leur consommation d'énergie et 63% d'entre-elles envisageant la mise en œuvre d'actions d'économies d'énergie dans les 5 prochaines années².

Accompagner des chefs d'entreprise et leurs salariés face aux enjeux de sobriété énergétique, tel est le défi du programme « Baisse les Watts » présenté par le ministère de la Transition énergétique dans le cadre des annonces du Plan gouvernemental de sobriété énergétique.

Le programme « Baisse les Watts » contribue ainsi à l'objectif du gouvernement français de réduire de 10% la consommation d'énergie d'ici deux ans.

Grâce à son maillage territorial et à son savoir-faire en matière de sobriété énergétique, La Poste peut jouer un rôle clé dans l'identification des cibles TPE/PME, leur sensibilisation et leur accompagnement.

Engagée dans la transition énergétique aux côtés des territoires, La Poste a fait de l'efficacité énergétique un axe prioritaire de sa politique de diversification et de développement. Depuis juin 2021, **La Poste a adopté le statut d'entreprise à mission**, établi par la loi PACTE, permettant aux entreprises de concilier, de façon volontariste, performance économique et intérêt général. La Poste prend 4 engagements spécifiques qui incarnent sa contribution au bien commun de la société :

- Contribuer au développement et à la cohésion des territoires ;
- Favoriser l'inclusion sociale ;
- Promouvoir un numérique éthique, inclusif et frugal ;
- Œuvrer à l'accélération de la transition écologique pour tous.

A propos du groupe La Poste

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, GeoPost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11e bancassureur européen. La Poste distribue plus de 18 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2021, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros, dont 41 % à l'international, et emploie près de 245 000 collaborateurs, dans 63 pays sur 5 continents dont 193 000 en France. Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance verte, La Poste ambitionne d'atteindre le « zéro émission nette » à horizon 2050. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

¹ Source : Sondage IFOP pour ENI auprès de 800 dirigeants de PME (+10 salariés), 2020

² Source : Sondage ObSoCO pour Engie auprès de 500 entreprises de moins de 25 salariés, 2019



LA POSTE

Contact presse :

Service de presse Le Groupe La Poste

01 55 44 22 37

service.presse@laposte.fr

